

UNFPA – Vue d'Ensemble des Mécanismes pour Lancer des Alertes

Lancer une alerte	Vers qui lancer l'alerte	Comment lancer l'alerte
1. Pratique interdite Fraude/ Pratique fraudule Corruption Collusion Pratique Coercitive Obstruction Pratique contraire à la déontologie (autre que ce spécifiquement mentionnée ci-dessous)	Directeur/rice, OAIS Or to Superieur hiérarchique, qui doit passer l'information au Directeur/rice, OAIS Illes	Ligne confidentielle pour lancer une alarme – accessible seulement par un nombre restreint de personnes à OAIS: Sur le site www.unfpa.org, en bas de chaque page, cliquer sur "Report wrongdoing"; aussi disponible sur chacun des sites des bureaux-pays Cliquer sur le sigle « wrongdoing » sur la page du site internet de UNFPA dédiée à l'audit et aux enquêtes : https://www.unfpa.org/audit-and-investigation Aller directement sur le site avec le lien suivant : http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm Note: la ligne confidentielle pour lancer une alarme est disponible en arabe, anglais, français, russe et espagnol. Lancer une alerte de manière anonyme est possible Envoyer un courriel (mail) à l'adresse dédiée au lancement d'alerte: investigationshotline@unfpa.org — l'accès à ces courriels est limite à un nombre restreint de personnes a OAIS A cause de la Covid19, les visites en personne dans les bureaux de OAIS sont suspendues jusqu'à nouvel ordre Par courrier marqué "Confidentiel" a l'attention du Directeur/rice, OAIS UNFPA Office of Audit and Investigation Services (OAIS) à l'attention du Directeur, OAIS 605 Third Avenue New York, NY 10158, USA Sur la ligne de fax de OAIS : +1 (212) 297 4938 Par téléphone sur la messagerie d' OAIS at +1 (212) 297 5200 (Message en anglais et français)
2. Pratique interdite contraire la déontologie: Harassement, harassement sexuel, ab d'autorité, discriminati	us on	Comme pour point 1
3. Pratique interdite contraire la déontologie: Exploitation sexuelle et abus sexuel (SEA)		 Comme pour point 1 Rapporter les allégations de pratiques interdites et infractions immédiatement à OAIS!
4. Protection contre les représailles	Bureau de la Déontologie	 Par courriel à l'adresse suivante : <u>Ethics.office@unfpa.org</u> En personne dans les bureau du Bureau de la Déontologie; les visites en personne sont suspendues jusqu'a nouvel ordre By courrier marquée as "Confidentiel" à l'attention de la Conseille en Déontologie (même adresse que ci-dessus)